ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2019

PLFR 2019 - (N° 2400)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 62

présenté par Mme Ménard

ARTICLE 5

ÉTAT B

Mission « Sécurités »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	A litarications	noiomont	Crédits de paiement annulés
Police nationale	+10 000 000	0	0	0
dont titre 2	0	0	0	0
Gendarmerie nationale	-10 000 000	0	-10 000 000	0
dont titre 2	0	0	0	0
Sécurité et éducation routières	0	0	0	0
Sécurité civile	0	0	0	0
dont titre 2	0	0	0	0
TOTAUX	0	0	-10 000 000	0
SOLDE	0		-10 000 000	

ART. 5 N° 62

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 10 000 000 euros du programme Gendarmerie nationale vers le programme 176. Police nationale, titre 2 ou action 06. Commandement, ressources humaines et logistique

Amendement est bien sûr symbolique, il ne s'agit pas de dévêtir la gendarmerie pour habiller la police

23 millions d'heures supplémentaires n'ont pas été payés à la police municipale. M. Christophe Castaner a annoncé qu'un fonds de 286 millions d'euros seraient débloqués.

Pourtant, pour l'année 2019, ce ne sont que 50 millions d'euros qui seront versés. Si ce geste peut rassurer, il reste pour l'instant relativement faible au regard du nombre d'heure totale à verser aux policiers.

En 2019, au 4 novembre, 54 policiers s'étaient donné la mort. Cette situation dramatique ne doit plus continuer. Le Gouvernement doit tout mettre en œuvre pour soutenir ceux qui assurent la protection des Français.